

sociations pour fonder des écoles modèles, des écoles professionnelles et des cours d'adultes. Malheureusement tous ces efforts sont isolés et peu réguliers. Nous sommes même bien loin d'atteindre le but que nous nous sommes proposé. Il y a encore bien des réformes à opérer, bien des besoins sociaux auxquels il faut répondre, bien des lacunes à combler. Nous devons nous attacher davantage à la propagation de l'instruction, aussi bien pour les filles que pour les garçons, en cherchant à faire comprendre à tous le principe de l'égalité de l'homme et de la femme, et à introduire dans nos écoles des procédés pratiques d'enseignement.

Pour atteindre ce but, il faut : 1° proclamer l'instruction primaire gratuite et obligatoire, et prendre toutes les mesures nécessaires pour appliquer vigoureusement ce grand principe ; 2° fonder des écoles enfantines ; 3° étendre largement, mais d'une manière raisonnée, le programme de l'instruction primaire, et enseigner d'après la méthode intuitive et maternelle, appropriée à chaque ordre de connaissances et à l'âge des enfants ; 4° créer et organiser l'enseignement primaire supérieur et l'enseignement technique et professionnel, conformément aux besoins du pays ; 5° former des écoles d'apprentis et des cours d'adultes dans toutes les grandes villes ; 6° fonder des bibliothèques scolaires et pédagogiques, et des bibliothèques populaires ; 7° établir des musées scolaires cantonaux ; enfin, 8° améliorer la situation de l'instituteur, dont la noble profession est l'âme et la vie de l'instruction.

Si donc, d'une part, nos législateurs, en vrais amis de l'enseignement du peuple, nous donnent une loi complète qui améliore progressivement l'instruction pri-

